l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

FAITES UN POINT COMPLET SUR VOTRE SANTÉ AVEC L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Un examen complet, personnalisé en fonction de votre âge, votre sexe, vos facteurs de risques et de votre suivi médical

Pour tous les assurés à partir de 16 ans

Examen gratuit, pris en charge par l'Assurance Maladie

Où réaliser l'examen de prévention en santé ?

A la CPAM des Flandres :

- 2 rue de la batellerie à Dunkerque
- 6 rue des Nieulles à Armentières

Comment prendre rendez-vous ?

Par téléphone : 03 28 26 39 49 (Dunkerque)
ou au 03 20 44 38 90 (Armentières)

Par mail : cesdesflandres.cpam-flandres@assurance-maladie.fr

Sur Doctolib en indiquant « bilan de santé » dans la barre de recherche

Suivez l'actualité de votre CPAM @CpamFlandres Assurance Maladie des Flandres

ameli.fr